



Réparation sur un bijou

Par **Mav**, le **20/05/2026** à **10:21**

J'ai déposé un collier en bijouterie, car un maille était cassée.

A réception de mon bijou, la vendeuse me dit qu'ils n'ont pu faire est me redonne mon collier en 4 morceaux.

Il refuse de faire marcher leur assurance "pour si peu" dicit la vendeuse qui me rajoute que mon collier à de la vétusté. Forcément dans cette situation il a de la vétusté. Quels sont les recours possibles.

Merci pour vos conseils